

RAPPORT FINAL

PROJET PARE-CHUTES NOUVEAU-BRUNSWICK

PROJET PRÉSENTÉ À SANTÉ CANADA

PAR

*L'ASSOCIATION ACADIENNE
ET FRANCOPHONE
DES AÎNÉES ET AÎNÉS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK*

2004 06 17

RAPPORT FINAL

PROJET « PARE-CHUTES NOUVEAU-BRUNSWICK »

1. RÉALISATION DU PROJET

Lors de la présentation du plan de travail soumis à Santé Canada en 2002, nous poursuivions trois grands objectifs :

- a) **La sensibilisation**
- b) **Bâtir la collaboration et des partenariats**
- c) **L'amélioration de la sécurité dans les espaces privés et publics.**

Nous considérons que nous avons réalisé au-delà de 95% de nos objectifs. En d'autres mots, nous avons fait et nous avons réalisé ce que nous avons dit que nous ferions. Nous avons contribué à changer des attitudes de certaines personnes face à l'importance de prévenir les chutes. Nous n'avons pas les moyens statistiques de prouver notre énoncée mais, pour avoir écouté les gens autour de nous, pour s'être fait dire à plusieurs occasions que les gens étaient plus sensibilisés aux conséquences d'une chute, nous pouvons dire que dans ce domaine de sensibilisation et de promotion, nous avons réussi. La population acadienne et francophone a fréquemment entendu parler des chutes.

Pour ce qui est du deuxième objectif, qui était l'établissement de partenariats, là aussi nous avons fait avancer plusieurs groupes en les incluant dans notre démarche. Lorsque nous parlerons plus en détails de l'établissement de partenariats, vous aurez l'occasion de réaliser tout le travail accompli dans ce domaine. Il faut quand même ajouter un bémol à ce deuxième objectif. Il fut parfois difficile de convaincre certaines autorités municipales du rôle de promotion et de sensibilisation qu'elles avaient à faire dans leur milieu. Certaines municipalités ne semblent réaliser les conséquences financières que pourraient avoir une poursuite au civil, suite à une chute qui pourrait avoir lieu dans leur municipalité. Aussi, les liens avec Aîné.e.s en Marche furent quelques fois pénibles surtout dans une région en particulier. Mais en général, nous sommes satisfaits de ce partenariat.

Pour ce qui est du troisième objectif, c'est peut-être là où le défi fut le plus grand. Puisque nous n'avons pas de contrôle sur les personnes ou les groupes responsables de ces initiatives, nous n'avons pu que sensibiliser les intervenants à l'importance de mettre en place des mesures de sécurité dans les espaces privés et publics. Pour le faire, nous avons organisé un Forum à Tracadie-Sheila qui fut un succès retentissant. La participation des différents intervenants dans le domaine de la santé, dans le domaine communautaire et municipal a contribué au succès de notre activité.

Quoique je dois dire que la sensibilisation et la promotion étaient les éléments les plus importants de notre projet avec l'établissement de partenariats.

Nous sommes particulièrement fiers de trois outils ou ressources majeures élaborés dans le cadre du projet. D'abord une chanson thème intitulée « Les chutes, je m'en occupe » interprétée par l'artiste acadien, Art Richard; cette chanson thème fut diffusée sur les ondes des radios communautaires dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Nous avons aussi produit des capsules radiophoniques qui furent elles aussi diffusées sur les ondes des radios communautaires. Nous avons aussi produit une affiche qui fut distribuée à plusieurs centaines d'exemplaires à travers la province et non seulement dans les trois régions où se réalisait le projet. Nous sommes prêts à offrir gracieusement le contenu des capsules ainsi que la chanson thème à toutes les régions francophones du pays qui en seraient intéressées. Nous avons aussi utilisé notre revue « La Voix » pour faire connaître notre projet. Plusieurs articles y ont été placés par une des agentes de projet dont une des responsabilités était de promouvoir le projet à travers notre revue.

2. PLAN DE TRAVAIL

À l'intérieur de ces trois objectifs, les deux premiers étaient là où nous avons concentré le plus gros de nos efforts car, nous pouvions avoir un plus grand contrôle sur les résultats obtenus.

- a) **La sensibilisation.** Si nous voulons changer des attitudes, il est important de sensibiliser la population et faire la promotion de nouveaux comportements qui ont pour but d'améliorer ou de changer la situation présente. Nous avons utilisé tous les moyens à notre disposition tel que les journaux, la radio, la télévision, les rencontres publiques et privées pour promouvoir l'importance de prévenir les chutes et particulièrement les chutes chez les aînés francophones. La population aînée francophone était la population visée lors de nos activités de promotion ainsi que la population en général, puisqu'une chute peut arriver à tout âge mais n'a certainement pas les mêmes conséquences pour un jeune de 20 ans que pour une personne qui en a 80. Par notre publicité, nous voulions aussi informer les élus municipaux, les responsables de la sécurité dans le domaine privé et public et les politiciens en général. Nous savons que notre message fut entendu, vu et lu. Nous osons croire que les personnes sensibilisées seront plus conscientes des conséquences d'une chute et porteront une plus grande attention à leur environnement. En ce qui concerne les intervenants en santé, nous voulions surtout établir des partenariats avec ces personnes et les informer de nos activités. Pour ce qui a trait aux élus municipaux, nous trouvions important de les sensibiliser au rôle que ces derniers peuvent jouer dans la mise en place de politique sécuritaire pour leurs citoyens et citoyennes.

En ce qui a trait aux activités du dernier trimestre, elles ont continué à être ce qu'elles ont été durant la durée du projet, ce qui veut dire la sensibilisation, le maintien des partenariats et les suivis à donner à des mesures pour améliorer la sécurité dans les milieux privés et publics. Nous avons aussi profité du dernier trimestre pour faire, en présence des responsables en région, une évaluation de nos deux années d'activité. Nous avons aussi profité du dernier trimestre pour remettre des certificats de participation aux représentants ou représentantes de foyers de soins qui nous avaient invités à travers les trois grandes régions du projet.

Tout à l'heure, nous avons mentionné que nous avons atteint au-delà de 95% de nos objectifs et que nous avons réalisé en grande partie de ce que nous voulions réaliser. Dans son ensemble, nous pouvons affirmer que le projet fut une très grande réussite. Le projet que nous avons piloté pendant deux ans fut, à notre avis et selon les dires de ceux et celles qui ont participé, un véritable succès. Notre plus grande réussite se situe certainement autour du fait que nous avons mis sur la scène publique une question importante qui peut avoir des conséquences néfastes pour plusieurs personnes, particulièrement des personnes âgées.

Nous avons quand même rencontré certaines difficultés au tout début du projet. Nous avons appris, après que le projet fut accordé, qu'une autre organisation avait été elle aussi accordée un projet fort ressemblant au nôtre. Nous avons alors décidé d'établir un protocole d'entente entre les deux parties afin d'éviter que l'un ne marche sur les pieds de l'autre. Nous nous sommes entendus, lors de ce protocole, que nous allions surtout consacrer nos activités dans les trois domaines mentionnés plus haut et qu'eux allaient surtout consacrer leurs efforts dans l'offre de services.

Nous avons aussi dû remplacer, en cours de route, le responsable du projet dans Kent et par après, la responsable de Népisiguit et Péninsule acadienne. Nous avons alors profité de cette occasion pour répartir les responsabilités de la région Népisiguit et Péninsule acadienne en deux. Au lieu d'avoir une seule personne à plein temps pour ces deux régions, nous avons décidé d'en avoir deux à temps partiel. Nous considérons avoir pris une bonne décision, puisque les personnes avaient beaucoup moins de déplacements à faire, ce qui était à la fois bénéfique sur le plan humain et financier.

Nous avons fait un changement qui s'est avéré des plus positif par rapport à son résultat. Au début du projet, nous voulions établir un partenariat avec l'Université de Moncton dans le but de préparer un montage vidéo ayant comme thème, la prévention des chutes. Vu la difficulté pour réaliser cet objectif, nous avons décidé de transformer ce projet en mettant surtout l'accent sur le Forum « **Les chutes, on s'en occupe** ». Les résultats obtenus lors de ce forum ont dépassé nos attentes. Nous avons eu une participation d'individus et de différents groupes venant de toutes les régions francophones

de la province. Plusieurs personnes se sont engagées, de façon spécifique, à promouvoir dans leur milieu la prévention des chutes et particulièrement la prévention des chutes chez les aînés. Le plan de travail présenté en 2002 s'est déroulé de façon prévisible à l'exception de quelques items mentionnés plus haut qui ont été remplacés et qui ont eu des résultats très positifs.

Si nous avions à refaire le projet, le territoire desservi par une personne serait réduit. Aussi, la coordination du projet se ferait à partir du bureau de l'Association au lieu de demander à la personne responsable d'un territoire d'assumer à la fois le travail d'agent de projet et de coordonnateur de projet. La difficulté rencontrée dans l'établissement de certains partenariats nous inviterait à choisir différemment ces partenaires.

Nous avons organisé plusieurs rencontres entre les agents responsables en région et la direction générale. Nous avons produit fréquemment des articles qui ont été insérés dans les différents journaux francophones de la province. Nous avons participé à de nombreuses entrevues à la radio communautaire et public ainsi qu'à la télévision de Radio Canada. Nous avons fait la promotion, à travers du site Web d'Acadie Net et de Cap Acadie, de l'importance de la prévention des chutes. Nous avons organisé un lancement provincial du projet Pare-Chutes et pour faire suite au lancement, nous avons fait de multiples rencontres d'évaluation avec le responsable du projet et les responsables de la livraison du contenu du projet.

Nous avons rencontré, sur le plan politique, les représentants municipaux, provinciaux et fédéraux. Les responsables en région ont aussi participé à installer des présentoirs dans les pharmacies, les hôpitaux, les bureaux de médecin et les cliniques médicales. Le travail de promotion et de sensibilisation a certainement porté fruit et nous sommes satisfaits, pour ne pas dire très satisfaits, de toute la promotion qu'a reçue le projet à travers les régions qui en bénéficiaient. Les trois régions en question sont Népissiguit, Péninsule acadienne et Kent. Nous avons développé des outils promotionnels tels que affiches, chanson thème, capsules radiophoniques, dépliants, cartes d'information.

b) **Bâtir la collaboration et des Partenariats.** Nous avons initié une collaboration avec Aîné.e.s en Marche en accompagnant nos agentes lors de multiples présentations à différents groupes :

- L'Association francophone des municipalités nous a invités, en tant que conférencier, à leur réunion annuelle et on s'est engagée à promouvoir la prévention des chutes dans leur juridiction.
- Les Anciens combattants nous ont appuyés en déléguant leur représentante pour l'organisation du Forum.
- La Société des enseignants retraités francophones nous a appuyés lors du dépôt du projet et par leur invitation à présenter le projet lors de leur Conseil d'administration.

- L'Extra mural a participé à notre forum en déléguant des conférencières et en s'engageant à promouvoir la prévention à l'intérieur de leur travail.
- Certaines régions régionales de la santé ont signé un protocole d'entente pour assurer des mesures sécuritaires dans leur établissement hospitalier.
- Le Mouvement Acadien des communautés en santé a fait la promotion de notre projet à l'intérieur de leurs activités.
- L'Université du Troisième Âge du Sud-est nous a invité à participer à leurs sessions d'information dans tout le sud-est de la province.
- Les résidences pour personnes âgées nous ont ouvert leurs portes et nous ont permis de s'adresser à leurs résidents et résidentes.
- Les clubs sociaux et les clubs de l'âge d'or nous ont invités à titre de conférencier.
- Les radios CJSE et CKLE ont fait l'enregistrement et la diffusion de capsules radiophoniques.
- L'Association des architectes du Nouveau-Brunswick a délégué un des leurs pour nous expliquer les exigences du code des bâtiments lors de notre forum.
- Les agences de service communautaire aux aînés tel que le Havre Communautaire ont fait des présentations à leur personnel aidant les aînés à leur résidence.
- Nous avons aussi établi un partenariat avec Cap Acadie et Acadie Net, ce qui nous a permis de créer et d'installer sur le site Web de ces deux agences, des documents d'information sur la prévention des chutes.
- Nous avons établi un partenariat avec l'Université de Moncton à travers son campus de Shippagan qui offre un programme de formation en sciences infirmières au Collège Communautaire de Bathurst. Ce groupe a initié un projet d'information aux aînés de la Péninsule Acadienne en ce qui a trait à l'utilisation des médicaments.

c) **L'amélioration de la sécurité dans les espaces privés et publics.** La réalisation de cet objectif s'est concrétisée par l'organisation du Forum intitulé « **Les chutes, on s'en occupe** » qui eut lieu les 6 & 7 novembre 2003 à Tracadie-Sheila.

La réalisation de ce projet demanda beaucoup d'organisation de la part de l'équipe. Nous avons formé un comité représentant notre Association, Aîné.e.s en Marche et les Anciens Combattants. Ce comité était représentatif des groupes cibles du projet de prévention des chutes au Nouveau-Brunswick. Une des premières tâches du comité fut d'identifier un thème, des partenaires potentiels, des conférenciers ou conférencières, le contenu, la liste des participants, le lieu, la date et l'heure.

Une fois ces détails complétés, la représentante de l'Association prépara une ébauche de programme qui fut soumis au comité pour son évaluation. Par après, le comité de coordination décida l'orientation qu'il voulait prendre pour

la réalisation de ce merveilleux projet. Ce projet nécessita plusieurs rencontres du comité et plusieurs semaines de travail pour en arriver à mettre sur pied le Forum. La journée finalement arrivée, nos attentes furent totalement comblées par la participation, l'engouement et l'émerveillement des gens face à l'activité.

L'évaluation très positive du Forum nous fit la preuve de la justesse de nos décisions quant à l'organisation d'une telle activité. Nous avons fait la manchette d'un reportage de Radio Canada. Mais malheureusement, personne n'a pensé enregistrer le reportage. Si nous pouvions revivre l'événement, nous nous ferions le devoir de mettre sur bande vidéo toutes les activités qui prirent place durant ce merveilleux Forum. La qualité des présentations faites par des personnes engagées aurait pu faire l'objet de plusieurs reportages télévisés.

Pour réaliser nos objectifs, nous avons aussi établi un partenariat avec une troupe de théâtre amateur de la région de Néguaac qui a su, à travers l'humour, nous présenter les conséquences de l'abus des médicaments qui peuvent être à l'origine de plusieurs chutes chez la population âgée.

Le rapport détaillé du Forum est inclus en annexe.

4. PARTICIPATION DES PERSONNES ÂGÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Une multitude de personnes ont participé directement ou indirectement aux activités du projet :

- a. ergothérapeute (conférencière et personne ressource)
- b. physiothérapeute (conférencière et personne ressource)
- c. professeur d'Université (conférencière et personne ressource)
- d. infirmières (personne ressource à travers le service d'extra mural)
- e. fonctionnaires des Services familiaux et communautaires, de Santé et mieux-être (personne ressource pour promouvoir le projet dans institution)
- f. anciens combattants (conférencier) et représentante du Ministère des anciens combattants (comité organisateur) et appui du président et président sortant de la légion canadienne, section Nouveau-Brunswick
- g. représentants des radios communautaires et privées (préparation et promotion des capsules « Les chutes, on s'en occupe » et diffusion de la chanson thème)
- h. travailleuse sociale (établissement du protocole d'entente)
- i. architecte (conférencier et personne ressource)
- j. représentants municipaux (personne ressource)
- k. auteur, compositeur et interprète de la chanson thème (artiste et responsable du système de son)
- l. les dirigeants de l'AAFANB et d'Aîné.e.s en Marche (animateur et secrétaire d'ateliers)

- m. les dirigeants de foyers de soins qui nous ont permis de rencontrer leurs résidents et résidentes
- n. les partenaires identifiés sous la rubrique « Bâtir la collaboration et des partenariats »
- o. étudiantes en sciences infirmières – U de M (l'organisation et animation d'ateliers sur l'utilisation des médicaments)
- p. enseignante – sciences infirmières – responsable du projet étudiantes sur les médicaments
- q. les dirigeants des clubs de l'Âge d'Or en nous offrant gracieusement des locaux
- r. notre aînée centenaire (témoignage personnel, suite à une chute, lors de notre forum)

Combien ont participé aux activités de notre projet est une question difficile à répondre avec exactitude. Cependant, nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute, que plusieurs centaines de personnes ont participé directement aux activités de notre projet et que plusieurs milliers de personnes ont bénéficié de l'information, de la promotion et de la sensibilisation que nous avons mis de l'avant durant la durée de ce projet.

La participation des personnes âgées et des anciens combattants s'est surtout manifestée par leur présence aux différentes activités de sensibilisation et d'information que nous avons offertes à travers le projet. Quand nos visites les résidences pour personnes âgées, la participation était excellente. Les anciens combattants sont de plus en plus âgés et de moins en moins nombreux, ce qui a eut pour effet d'avoir une faible participation de leur part. En ce qui concerne les dispensateurs de soins, nous avons eu une très bonne collaboration de l'ensemble des représentants et représentantes de ces services.

Nous avons appris qu'il reste encore énormément à faire pour sensibiliser une plus grande proportion de la population acadienne et francophone. On a pu se rendre compte à travers les différentes activités que peu de personnes réalisaient pleinement les conséquences d'une chute pour elles et pour les autres qui les entourent. Nous avons aussi pris connaissance, lors du forum, que les normes qui régissent nos bâtiments sont peu connues et parfois difficiles à changer. Nous réalisons que plusieurs personnes âgées ne connaissent pas toujours les services qui existent et que par conséquent, ne le sachant pas, elles ne s'en servent pas. Nous avons surtout appris qu'il reste énormément à faire. Nous n'avons touché qu'une infime partie de la population acadienne et francophone de la province, puisque le projet s'est déroulé que dans trois régions représentant tout au plus un tiers de la population francophone. Il est certain que plusieurs personnes francophones de la province ont entendu parler du projet à travers les journaux, la radio et la télévision mais malheureusement, n'ont pas reçu l'information de la même façon que les francophones des trois autres régions qui y ont participé directement.

5. ÉVALUATION DU PROJET

Les responsables du projet ont invité la firme JGV Consultant Inc. à faire l'évaluation de notre projet. Vous trouverez en annexe la version finale du document d'évaluation (document interne).

Les bénévoles ont surtout participé dans les groupes focus afin de mesurer leur degré de connaissance du projet intitulé « Pare-Chutes » ou « La prévention des chutes chez les aînés francophones ».

Pour ce qui est de l'utilisation des résultats de l'évaluation, nous allons discuter de ce document au niveau de notre Conseil d'administration et voir de quelle façon les recommandations formulées par l'évaluateur peuvent se concrétiser. L'Association pourra mettre en place certaines recommandations de l'évaluateur dans la limite de nos capacités financières.

6. RENSEIGNEMENTS SUR LA CONTINUITÉ

Le Conseil d'administration s'est déjà engagé à poursuivre certains objectifs du projet en ce qui a trait à la sensibilisation de nos membres à travers notre revue La Voix. Il est certain que sans l'appui financier, le projet qui vient de se terminer ne pourra se réaliser dans d'autres régions acadiennes et francophones de la province. À notre connaissance, aucune information ne nous est parvenue concernant l'engagement du Ministère de la Santé à poursuivre cette initiative.

Durant la période où le projet fut instauré, il nous est paru évident que l'Association pourrait jouer un rôle important dans la promotion et la sensibilisation de la prévention des chutes. Nous osons croire que l'Association, advenant qu'on lui offre les moyens financiers, serait prête à nouveau à s'engager dans un autre projet afin de permettre à un plus grand nombre de citoyens et citoyennes aînés d'en connaître davantage sur les mesures à prendre afin d'éviter une chute et des conséquences néfastes qui peuvent survenir suite à une chute. Nous souhaitons que Santé Canada voie l'importance d'une autre phase pour ce projet très important pour nos aînés.

Durant la durée du projet, ce dernier nous a permis d'entrer en contact avec une gamme impressionnante de personnes intéressées par ce sujet. Ce projet a certainement contribué à donner plus de visibilité et de crédibilité à notre organisation. Je peux vous assurer que plusieurs personnes étaient au courant du travail que l'on faisait et très souvent, elles nous considéraient comme le groupe qui parle des chutes. Ce projet a donné beaucoup de fierté aux dirigeants de l'Association et à son membership.

7. COMMENTAIRES SUR LE SOUTIEN FOURNI PAR SANTÉ CANADA ET ANCIENS COMBATTANTS CANADA

Nous tenons à remercier l'agente responsable en la personne de Shannon Hartigan qui, tout au long du projet, nous a écoutés, nous a appuyés et nous a permis de réaliser les objectifs de notre projet. Les quelques contacts que nous avons faits avec d'autres personnes de Santé Canada furent très cordiaux et ces dernières ont su répondre adéquatement à nos besoins. Je pense ici à la responsable des finances et à la directrice.

Pour améliorer le programme et assurer une certaine pérennité, il faudrait absolument considérer une plus longue durée dans le programme et aussi un plus grand financement, ce qui nous aurait permis de couvrir l'ensemble francophone et acadien de la province. Nous savons pertinemment, et nous l'avons mentionné plus haut, que pas plus qu'un tiers de la population francophone a pu bénéficier de l'importance des retombées de ce projet. Au début, nous avons eu certaines difficultés à comprendre et à remplir correctement le document « Prévisions de comptant et état des dépenses trimestrielles ». Si j'avais une suggestion à faire en ce qui a trait au rapport financier, il faudrait vous assurer que les directives pour remplir ce formulaire soient précises et simplifiées. Peut-être que nous sommes les seuls à avoir rencontré ces difficultés mais, je crois que d'autres ont aussi eu des problèmes puisque nous en avons discuté avec eux.

Le projet nous a permis d'embaucher des agents en région afin de réaliser les objectifs du programme. Sans la contribution financière de Santé Canada, il nous aurait été impossible de mettre de l'avant un tel projet. Si nous avions une autre suggestion à faire, elle se situerait au niveau de la flexibilité aux différents postes budgétaires. Il serait souhaitable d'améliorer la flexibilité en augmentant la variance des pourcentages d'un poste à l'autre. Nous osons croire qu'il pourrait y avoir une phase subséquente à ce projet.

8. ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

Le projet que nous avons piloté a été fort médiatisé. Nous avons été interviewés à plusieurs occasions surtout à la radio communautaire qui couvre l'ensemble de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick, du nord au sud, de l'est à l'ouest. Nous avons été l'hôte de différentes émissions de télévision tant à Radio Canada qu'au Canal Communautaire Rogers. Nous avons paru dans l'Acadie Nouvelle et dans l'Étoile à plusieurs occasions. Malheureusement, nous n'avons pas réalisé l'importance d'enregistrer ces entrevues sous différentes formes. Nous avons un certain nombre de découpures de journaux mais ceci ne représente qu'une infime partie de tout le battage médiatique qu'a reçu le projet. Pour ce qui est de la couverture médiatique qu'a reçu le projet depuis le dernier rapport trimestriel, c'est-à-dire après le 31 mars 2004, il n'y en a pas eu puisque le projet était terminé. Le tout s'est fait du début à la fin du projet.

9. RAPPORT FINANCIER

Aucun changement n'a été apporté au plan de travail qui a eu une incidence sur le budget au cours du dernier trimestre. Aucun fond n'a été transféré d'une catégorie budgétaire à une autre.

10. COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES

En terminant ce rapport, nous pouvons affirmer avoir atteint la très grande majorité de nos objectifs. Ce que nous avons dit deux ans passés que nous ferions, nous l'avons fait. Nous osons croire que d'autres projets de ce genre et de cette envergure seront offerts aux organismes comme le nôtre afin de promouvoir des besoins particuliers à l'intérieur de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

Le budget total du projet était de 150 000\$ en provenance de Santé Canada. Cependant, l'Association a contribué directement au-delà de 12 000\$ de ses propres fonds afin d'assurer le succès de notre projet. Non seulement nous y croyions sur papier, mais nous nous sommes engagés financièrement à la réalisation de ces objectifs.